



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JANVIER 2018**

1. Engagement et paiement de dépenses d'investissement durant la période précédant l'adoption du BP 2018.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'engager, liquider et mandater, jusqu'à l'approbation du BP 2018, les dépenses d'investissement concernées, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice 2017, soit 177.463,82 € et d'inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice 2018 lors de son adoption.

2. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.

Après présentation du rapport et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.

3. Reconduction de mise en disponibilité d'un adjoint administratif.

Monsieur le Maire expose la reconduction tacite de mise en disponibilité pour convenances personnelles de Madame Sandrine BERGER, Adjoint Administratif, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2018. Le renouvellement de mise en disponibilité est accepté.

4. Désignation des titulaires et des suppléants pour le SIS.

Syndicat intercommunal	Membres titulaires	Membres suppléants
SIS (Syndicat Intercommunal Scolaire)	Marie Line HUMBERT Céline PETIT Socrate PALMIERI	Germaine DAISE Brigitte NICOLAS-LORRAIN

5. Convention de mise à disposition d'un terrain communal au Syndicat Intercommunal Scolaire de Purnoy-la-Grasse.

Le Conseil Municipal autorise la conclusion d'un bail emphytéotique d'une durée de 99 années sur les parcelles cadastrées : 397/7 et 401/5 en section 1, au profit au Syndicat Intercommunal Scolaire.

Ce bail ne donnera lieu à aucune redevance par le Syndicat Intercommunal Scolaire au profit de la Commune compte tenu de la prise en charge du coût des aménagements liés à la construction du groupe scolaire par ledit Syndicat. Le coût de ces aménagements est estimé à la somme de 276.000,00 euros et correspond aux travaux d'adduction d'eau potable, d'assainissement, d'amenée des fluides (électricité, gaz, téléphone, etc.) et de tous les accès piétons et véhicules.

6. Désignation des délégués pour le SIAHS.

Syndicat intercommunal	Membres titulaires	Membres suppléants
SIAHS (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Seille)	Jean-Louis BEAUCOURT Yvon PINOCHE	Sylvie BOURDEAUX Didier BERNARD

7. Fort Wagner – Convention avec la commune de Verny pour travaux.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, la nécessité de signer une convention avec la Mairie de Verny. Cette convention a pour but de désigner la commune de Verny comme Maître d'ouvrage pour les travaux nécessaires à la construction du pavillon d'accueil ainsi que les dépenses relatives à l'assainissement non collectif et la distribution d'eau potable.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y afférent.

La séance est levée à 21 h 45.